

## Comment consulter le tableau-horaire?

### 101 Lausanne-Flon -



#### Numéro du tableau-horaire

Ce numéro caractérise un tableau-horaire de manière univoque et renseigne sur le type de catégorie de moyen de transport:

1-999 Chemin de fer

1000-1999 Chargement de voiture sur le train

2000-2999 Transport à câbles

3000-3999 Bateaux

01.00-09.99 Bus grandes lignes

10.001-90.999 Autobus, tram

### Lausanne-Flon - Echallens - Bercher

R  
101

R  
10

#### Désignation de la ligne

Indication de la ligne géographique couverte par le tableau-horaire.

### 475 Brienz - Rothorn

6 Juni - 25 Okt

#### Restriction des périodes de circulation s'appliquant au tableau-horaire

Vous trouverez en dessous de la désignation du parcours une éventuelle restriction des périodes de circulation. Celle-ci est valable pour tout le tableau-horaire.

La Chaux-de-Fonds dép.

Le Locle

Le Locle Le Chalet

Les Frêtes

Les Brenets

#### Colonne en marge

Liste des arrêts le long du trajet.

Pour les lignes de bus, dans les localités, en général seuls les arrêts principaux sont listés. Dans ce cas, une liste complète des arrêts est disponible sous «Arrêts desservis» à la fin du tableau-horaire.

Si les heures d'arrivée et de départ d'un arrêt sont indiquées séparément, l'arrêt concerné apparaît deux fois.

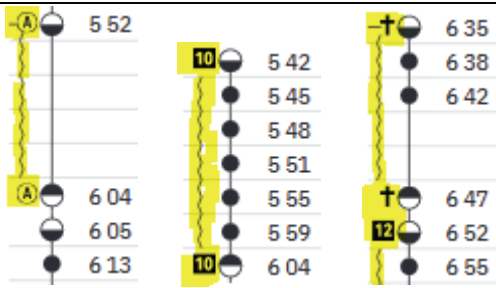
Moutier dép.	18 21
Biel/Bienne dép.	18 20
Tavannes	19 11
Tramelan-Dessous	19 18
Tramelan	19 19
Tramelan	19 20
Tramelan-Chalet	19 23
Les Reussilles	19 26
Le Pied-d'Or	19 27
La Chaux-des-Breuleux	19 30
Les Breuleux	19 38
Les Breuleux-Eglise	19 39
Le Noirmont	19 46
Saignelégier arr.	19 56
La Chaux-de-Fonds arr.	20 56

#### Correspondances

Pour les correspondances des trains d'apport, seule l'heure de départ à la gare de départ concernée apparaît; pour les correspondances des trains attendant la correspondance, seule l'heure d'arrivée à la gare de destination concernée est listée.

Les heures sont représentées respectivement en retrait sur la gauche pour les trains d'apport et en retrait sur la droite pour les trains attendant la correspondance, sauf s'il s'agit d'une relation directe sans changements. Dans ce dernier cas, les heures ne sont pas représentées en retrait, mais par un «thermomètre» au trait continu et un cercle.





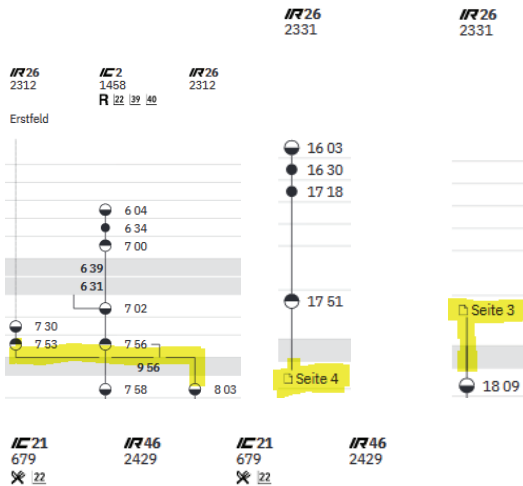
### Restriction des périodes de circulation s'appliquant aux moyens de transport

Une ligne ondulée située à gauche du thermomètre signifie qu'un moyen de transport ne circule pas tous les jours.

Cette restriction peut s'appliquer à tout ou une partie du trajet.

Les symboles et chiffres situés au début ou à la fin d'une ligne ondulée renseignent sur la période de circulation.

L'explication des signes à la fin des tableaux-horaires contient des explications sur la signification de ceux-ci.



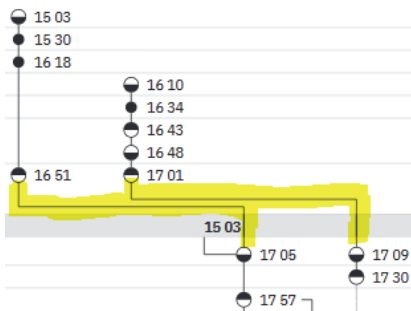
### Dépassement

Si une course en dépasse une autre dans le temps, il est possible de représenter ce cas de figure dans l'ordre chronologique.

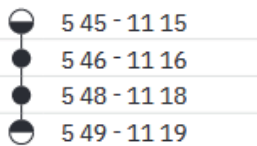
La course qui est dépassée est alors représentée dans deux colonnes séparées, mais les informations d'en-tête apparaissent dans les deux colonnes: dans une colonne jusqu'au point de dépassement et, dans l'autre, après le point de dépassement.

Pour une meilleure lisibilité, les deux parties sont reliées entre elles par une ligne horizontale au point de dépassement.

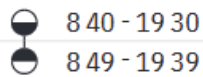
Un renvoi indique si la seconde colonne se trouve dans une autre section ou sur une autre page que la première.



☉ toutes les 10 minutes



☉ continu



### Correspondances cadencées

Si un moyen de transport circule en continu pendant un certain temps ou à une certaine cadence, la cadence peut alors être indiquée au-dessus des heures de circulation. Les heures de circulation sont le cas échéant renseignées en marge du thermomètre (pour chaque arrêt, la cadence est valable à partir de l'heure x jusqu'à l'heure y).

---

### Explication des signes

- ④ Samedi
- ⑦ Dimanche
- Ⓐ Lundi–vendredi, sauf fêtes générales
- † Dimanches et fêtes générales
- 10 ① sauf 13.4., 1.6.
- 11 ① – ④, ⑦ du 15.12.–12.11. ainsi que 10.4. sauf 31.12., 31.5.–14.9.
- Heure de départ
- Arrivée
- IC InterCity
- IR InterRegio
- RE RegioExpress
- ✂ Restaurant
- R Réservation possible

### Explication des signes

L'explication des signes disponible à la fin de tous les tableaux-horaires explique tous les symboles et les chiffres annonçant des restrictions ou d'autres indications.

---

### Battelement minimum pour correspondances

Bern **6 Min**  
Fribourg/Freiburg **4 Min**

### Temps de correspondance minimaux requis

Cette section liste, pour les tableaux des chemins de fer (100-999) et des autobus (10.000-99.999), les temps de correspondance minimaux requis pour chaque gare (dans l'ordre alphabétique) lorsque le temps de correspondance diffère du temps standard de deux minutes.

---

### Temps de changement entre transports à câbles et le prochain arrêt

Le Châble TV – Le Châble **6 Min**

### Temps de correspondance vers l'arrêt le plus proche pour le transport à câbles et les bateaux

Cette section liste, pour les tableaux des transports à câble (2000-2999) et des bateaux (3000-3999), les temps de marche entre la station d'installation de transport à câbles ou le quai du bateau et l'arrêt le plus proche.

---

### Arrêts desservis

#### → Moudon – Lucens

**Moudon:** gare; L'Ochette; La Prairie; Grange-Verney  
**Bussy-sur-Moudon:** Foulaz-Verney; village; collège; La Cauderie  
**Oulens-sur-Lucens:** La Crausaz; village  
**Villars-le-Comte:** Le Chalet; poste  
**Forel-sur-Lucens:** Dessous  
**Cremin:** village  
**Lucens:** gare

### Arrêts desservis

Pour les tableaux des autobus, il arrive souvent que seuls les arrêts principaux soient listés. Dans ce cas, une liste complète des arrêts est disponible, qui indique l'ensemble des arrêts desservis dans chaque direction pour chaque localité.

---

### Remarques

En raison de travaux entre Fribourg/Freiburg-Thörishaus du 25 juil-9 août, les horaires seront adaptés durant cette période sur cette ligne.  
Informations sous [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

### Remarques

Cette section liste des remarques et des indications générales concernant le tableau-horaire.

---

---

**Voyager sans barrières**

(♿) Annonce préalable requise au plus tard 24 h à l'avance au ☎ 0848 40 20 40

**Voyager sans barrières**

Cette section présente des informations générales concernant les trajets en fauteuil roulant.

---

**Entreprise de transport**

CarPostal SA  
☎ 0848 40 20 40  
[www.carpostal.ch](http://www.carpostal.ch)  
[ouest@carpostal.ch](mailto:ouest@carpostal.ch)

**Entreprise de transport**

Cette section liste les coordonnées des entreprises de transport pour les entreprises réalisant des courses apparaissant dans le tableau-horaire.

Par ailleurs, elle peut mentionner des entreprises de transport propriétaires de tronçons figurant au tableau-horaire même si celles-ci ne proposent pas de courses sur ces tronçons.

---